



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 octobre 2023 à 18 heures 30

PROCÈS-VERBAL adopté en séance du Conseil Municipal du 08/11/2023

Date de Convocation	11/10/2023	<u>Étaient présents</u> : Messieurs et Mesdames : Agnès BRIAND, Aline BOUILLOT, Laurent CARITEY Jean-Pierre COURIOL, Sandrine DESNOYERS, Yves GUSMINI, Frédéric HENNING, Christian KITA, Maryse MOUGEL. Virginie JURET
Nombre de membres afférents au conseil municipal	15	<u>Absent(e)s excusé(e)s</u> : Isabelle BOUCLANS pouvoir à Aline BOUILLOT, Dominique MAURICE pouvoir à Frédéric HENNING.
Nombre de membres présents	10	<u>Absent(e)s non excusé(e)s</u> : Christophe JACQUES, Jacques MARTIN-VERDIÈRE, Catherine BOURGEOIS.
Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations	12	A été nommée secrétaire de séance : Maryse MOUGEL

1/ création d'un poste permanent d'Agent d'Accueil France Services et Agence Postale pour Accroissement Temporaire d'Activités du 01/11/2023 au 31/12/2023

Lors du dernier conseil, nous n'avions pas eu la réponse du centre de gestion concernant le renouvellement de ce contrat. Le contrat en cours de Laëtitia MARI arrivant à échéance le 31/10/2023, et afin de poursuivre cette collaboration, nous devons engager une procédure de recrutement sur l'emploi d'Adjoint Administratif à temps complet créé par délibération du 05/10/2022, au minimum 2 mois avant l'échéance. Actuellement, il n'est juridiquement pas possible d'établir de recrutement sur cet emploi sans un publicité du poste au préalable. Par conséquent, afin de sécuriser le recrutement et d'assurer la continuité de service pendant cette période de procédure, il pourrait être envisagé un recrutement sur emploi non permanent pour Accroissement Temporaire d'Activités. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activités (ATA) du 01/11/2023 au 31/12/2023 avec un contrat et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Décision : accord à l'unanimité.

2/ Création d'un poste permanent (France Services) à compter du 01/01/2024

Afin de clarifier l'emploi de Laëtitia MARI, il est proposé de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet à France Services et Agence Postale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer le poste et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Décision : accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Musée des Forges : le Maire informe le Conseil Municipal que le marteau pilon qui se trouve dans le musée des Forges penche dangereusement et menace de tomber avec risque d'emporter le bâtiment puisqu'il est accroché aux poutres de la charpente. Le Maire indique avoir pris un arrêté portant mise en sécurité avec procédure urgente du bâtiment « musée des forges ». Ce dernier a été affiché sur le site et en Mairie et des barrières de sécurité ont été mises en place autour du bâtiment interdisant l'accès. Christian KITA demande de fermer le passage entre le musée et le Théâtre par de la rubalise. Des mesures vont être étudiées pour sécuriser le marteau pilon. Il sera demandé une étude à un spécialiste. Maryse MOUGEL propose SOCODER, cabinet qui travaille pour la Médiathèque, d'autres noms sont avancés : SODRAMEC, ACF WILL. Cette situation est peut-être due à la sécheresse de ces dernières années et l'assurance de la Commune sera sollicitée.

- En ce qui concerne le parking du Théâtre, Jean-Pierre COURIOL demande qu'un éclairage soit mis en place. Maryse MOUGEL affirme qu'en effet c'est dangereux.
- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit aller le 19 octobre déposer plainte à la Gendarmerie suite au vol de l'atelier municipal et l'expert de l'assurance passera le 20 octobre.
- Isabelle BOUCLANS et Aline BOUILLOT en charge de l'organisation du repas des aînés indiquent que l'Hôtel de France n'a pas la structure et le personnel pour le réaliser et demandent de réunir la commission action sociale le mardi 7 novembre à 18 h 30.
- Rappel de la manifestation du 11 novembre.
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 8 novembre.

Séance levée à 18 h 56

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance



Le Maire



Le Maire,



Frédéric HENNING